

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT de l'AUDE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du CIAS
de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RÉGION LÉZIGNANAISE CORBIERES ET MINERVOIS**

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil d'Administration du CIAS : 25

En exercice : 25

Qui ont pris part à la délibération : 16

Date de convocation : 07/03/2024

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date d'affichage :

N° 13/2024

OBJET : APPROBATION DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT DANS LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL DES SENIORS -

L'an deux mille vingt-quatre et le douze mars, à 18H00, les membres du Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières Minervois, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur André HERNANDEZ, Président du CIAS.

Serge Brunel est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : (16)

Président du CIAS	André HERNANDEZ
CONILHAC CORBIERES	Serge BRUNEL
CRUSCADES	Jean-Claude MORASSUTTI
FELINES TERMENES	Jean Marie SAURY
LEZIGNAN CORBIERES	Christine BENET
MOUX	Jacques DOUTRE
PARAZA	Emile DELPY
ROQUECOURBE MINERVOIS	Corinne GIACOMETTI
ROUBIA	Geneviève LOPEZ
ST ANDRE DE ROQUELONGUE	Jean-Michel FOLCH
THEZAN DES CORBIERES	Philippe PUECH
TOURNISSAN	Marie Claude MENDOZA
VILLEROUGE TERMENES	Françoise FULLANA
ADHCO	Jacques VILLEFRANQUE
ANAV	Marie Claude MARTINEZ
UDAF	Jean DANNEY DE MARCILLAC

Etaient absents les représentants des Communes ou associations suivantes : (09)

CAMPLONG D'AUDE	Serge LEPINE
FABREZAN	Isabelle GEA
LUC SUR ORBIEU	Yves KOSINSKI
MONTSERET	Bachir MEDANI
ORNAISONS	Muriel SAEZ
AFDAIM	Georges GRANDJEAN
ALZHEIMER UN AUTRE REGARD	Marianne TAILLANDIER
FAOL	Danielle SUDRE
ISIS	Brigitte BRIOLE

Le président expose à l'assemblée que depuis de nombreuses années le Département de l'Aude est engagé dans la lutte contre l'isolement social des seniors.

L'isolement social est un facteur de fragilité des seniors conduisant à de nombreux dysfonctionnements, à une perte d'autonomie, un repli sur soi ou encore à de nombreux renoncements notamment au soin.

Pour cela il s'appuie sur son réseau partenarial dont le CIAS au travers de son Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile.

Véritable enjeu de santé publique et de cohésion sociale, la lutte contre l'isolement social des seniors constitue un axe prioritaire de l'action du CIAS.

Cette charte marque l'engagement fort du CIAS dans cette lutte au côté de ses partenaires institutionnels et associatifs autour de valeurs communes fondamentales telles que la solidarité, la bienveillance ou encore la défense de l'intérêt général avec pour objectif de rompre l'isolement social des seniors du territoire intercommunal.

Sur proposition du Président du CIAS.

Le Conseil d'Administration, Oui l'exposé

Par : 0 voix CONTRE

0 ABSTENTION

16 voix POUR

APPROUVE : La charte d'engagement de lutte contre l'isolement des seniors des acteurs du département de l'Aude

AUTORISE : Monsieur le Président à signer ladite charte.

INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application *Télérecours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.



Le Président, André HERNANDEZ

